

## Fiche d'information visite brève

# Séjour de formation ou de recherche dans un centre de compétence à l'étranger proposé par la candidate/le candidat (visite brève)

### 1. Qu'est-ce qui est particulier à cette offre d'encouragement?

La visite brève est un séjour de courte durée dans un centre de compétence à l'étranger *proposé par la candidate/le candidat*, qui permet aux personnes qui en font la demande d'envisager une formation continue (p. ex. pour aborder des thématiques actuelles, exploiter de nouveaux domaines scientifiques ou de nouvelles capacités méthodiques) ou un projet de recherche personnel (p. ex. une dissertation ou une habilitation).

Le but est de renforcer ses propres compétences professionnelles et scientifiques dans le domaine de la formation des enseignant-e-s (FE) et d'obtenir de nouvelles impulsions pour la FE en Suisse. Il est recommandé de solliciter, dans la mesure du possible, une collaboration active dans le cadre d'un projet ou programme de recherche en sciences de l'éducation en lien avec la FE qui est en cours dans le centre de compétence et dont le contenu ait un lien avec le projet de formation ou de recherche personnel.

### 2. Choix du centre de compétences

Les personnes qui soumettent une demande choisissent elles-mêmes un centre de compétence pour leur séjour et le proposent dans leur requête à la Fondation Aebli Näf. Le centre de compétences doit être à la pointe dans le domaine des sciences de l'éducation, des didactiques des disciplines et/ou dans la FE et jouir d'une renommée internationale. Il doit être actif dans des domaines de formation et d'activité qui ne se retrouvent pas en Suisse avec la même équivalence.

### 3. Personnes de contact, services

Veillez vous assurer, avant le dépôt de la requête, qu'une personne affiliée au centre de compétences vous conseille en matière de questions scientifiques et pratiques liées à votre séjour. Demandez au centre de compétence de vous mettre à disposition une place de travail muni d'un accès étendu à la bibliothèque (internet) ainsi que de vous laisser accéder aux projets de recherche et aux principaux domaines d'activités du centre de compétences. Si vous le souhaitez, vous pouvez vous faire conseiller par les membres du conseil scientifique („sésames“). Les membres du conseil scientifique sont répertoriés sur la page [www.ans.ch](http://www.ans.ch) → fondation → organes de la fondation.

#### 4. Durée du séjour

- 1 mois pour un centre de compétence européen proposé par la/le requérant-e
- 2 mois pour un centre de compétence hors d'Europe proposé par la/le requérant-e

#### 5. Contribution scientifique attendue

- Rapport final personnel adressé au conseil scientifique de la Fondation Aebli Näf, à la fin du séjour (pour l'adresse du président, cf. n° 7)
- Selon la situation personnelle: rapport spécialisé publiable, dissertation ou habilitation (délais à convenir)

#### 6. Soutien par l'institution mère

Il est attendu que les requérant-e-s soient déchargé-e-s durant leur séjour de leurs devoirs professionnels – ou soutenues de manière appropriée – par l'institution qui les emploie.

#### 7. Requête

Soumission de la requête à l'aide du formulaire [proposition](#)

Les délais pour la soumission se trouvent sur [www.ans.ch](http://www.ans.ch)

La soumission est adressé à la présidente du conseil scientifique de la Fondation Aebli-Näf :

Prof. Dr. Doris Edlmann,  
Pädagogische Hochschule Bern  
Institut für Forschung, Entwicklung und Evaluation  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern

T +41 31 309 22 20

Courriel: [contact@ans.ch](mailto:contact@ans.ch)